



Municipalité de Saint-Sébastien

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO 557 SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC, est par la présente donnée par Laurie Verreault, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Sébastien :

QUE le Conseil municipal, lors de la séance du 4 août 2026, situé au 176, rue Dussault, a adopté le premier projet de règlement numéro 557, intitulé Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux.

Le projet de règlement a notamment pour but d'encadrer la conclusion d'ententes entre la Municipalité et les requérants relativement à la réalisation de travaux municipaux, à la prise en charge ou au partage des coûts ainsi qu'aux garanties ou cautionnements applicables.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce projet de règlement fera l'objet d'un assemblé public de consultation qui sera tenu le 1^{er} septembre 2026 à 19h30 au 176, rue Dussault, Saint-Sébastien.

Toute personne peut prendre connaissance du projet de règlement en se présentant au bureau municipal, aux heures et aux jours ouvrables.

Donné à Saint-Sébastien, ce 10^e jour du mois d'août 2026.

LAURIE VERREULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Laurie Verreault, Directrice générale et greffière-trésorière de Saint-Sébastien, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis concernant l'assemblée publique de consultation relatif au règlement numéro 557, ayant pour but de réglementer les ententes relatives à des travaux municipaux en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, le 10^e jour du mois d'août 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10^e jour du mois d'août 2026.

LAURIE VERREULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE